

COMPTE RENDU DE REUNION DU CONSEIL MUNICIPAL

DU 27 avril 2018

Présents : GOIZET Henri, DOMINGUEZ Jean José, DUPIN André, FERRAN Alain, GROS Corine, VILLEMUR Daniel,

- **Absents excusés** : GALY Yves , FOURGEAUD Sebastien , TISSIERES Thomas
- Secrétaire de séance : DUPIN André

Lecture des délibérations du Conseil Municipal du 09 février 2018

Ordre du jour

DELIBERATIONS

1. Vote des comptes administratifs et des comptes de gestion des différents budgets.

Les comptes Administratifs 2017 des budgets de la Commune et de l'eau et assainissement sont votés à l'unanimité des 5 membres présents ou représentés, le Maire ne prenant pas part au vote.

2. Affectation des résultats

Budget commune section de fonctionnement

Dépenses 202 741.50 €

Recettes 234 170.01€ soit un excédent de clôture de 31 428.51€. (Excédent cumulé à reporter 226 694.40 €)

Section investissement

Dépenses 123 017.73 €

Recettes 73 313.68 € soit un déficit de clôture de 49 704.05 € pour un besoin de financement cumulé de 79144.20 €

Budget Eau Assainissement section de fonctionnement

Dépenses 90 431.50€

Recettes 64 404.77€.

Déficit de clôture 26 026.63 €.

Section d'investissement

Dépenses 54 622.61 €

Recettes 24 669.00€

Déficit de clôture de 29 953.61 €., déficit cumulé 34 787.26

3- Vote des budgets primitifs

M le Maire expose dans le détail à l'Assemblée, les projets de budget de la Commune et du service de l'eau et de l'assainissement.

Après débat, le Conseil Municipal adopte à l'unanimité des membres présents, le budget de la Commune et le budget du service de l'eau et de l'assainissement

4Vote des taux d'imposition

Le Conseil Municipal, à l'unanimité des membres présents, se prononce pour le maintien à l'identique des taux d'imposition à savoir :

Taxe d'habitation 5.35%

Foncier bâti 11.88%

Foncier non bâti 60.28%

5-Subvention aux associations

6-Sitpa

Le (Syndicat Intercommunal pour le Transport des Personnes Agées) est dissous en vertu de l' Article 40.I de la loi Notre et arrêté Préfectoral du 24 novembre 2016 avec date d'effet au 31 août 2017. Excédent de trésorerie de 76 615.94 € .Le Conseil approuve le reversement de l'intégralité de cette somme au Conseil Départemental.

7-Sdehg petits travaux urgents

Délibération de proposition d'une enveloppe maximale de 10 000€ de participation communale pour la réalisation de petits travaux inopinés. Le conseil adopte la proposition de délibération

8-Sdegh branchement préau

Réalisation de 3 nouveaux branchements dans le préau, reste à la charge de la commune 2 454.00€ .Le conseil accepte la proposition

9-Sdegh coffrets prise

Mise en place de 2 coffrets prises près du préau , reste à la charge de la commune 1 928.00€. Le Conseil accepte la proposition

10-Eclairage public sous le préau

Reste à la charge de la commune : 3 342.00€

Le Conseil accepte la proposition

11- Suspension de l'arrêt du PLU

Le projet de PLU a été remis à la D.D.T qui demande certaines modifications ainsi que l'annulation de la première délibération afin de prolonger la réflexion sur le projet.

Le Conseil accepte de délibérer dans ce sens.

12-Enquête publique PPRT parcelle

En application de l'arrêté préfectoral définissant le PPRT ANTARGAZ et des mesures foncières qui l'accompagnent , il convient de solliciter du Préfet , la prescription d'une enquête publique et d'une enquête parcellaire à l'encontre de la parcelle AD 200 Mancieux et B 720 Boussens , bâtiment 18 du secteur , en vue de la procédure d'expropriation.